

# VERDUN

Aujourd'hui

Assemblée générale de l'Union nationale des parachutistes, secteur Meuse, se déroule à 9 h, au Clair de Lune.



En vue

L'aquadrome fermé pendant une semaine

Le centre nautique fermera ses portes du 31 janvier au 6 février inclus pour procéder à la vidange de tous les bassins.

**Toute Gisèle la collection** À -50% ET + jusqu'au 5 février 2011  
Vêtements - Chaussures - Accessoires  
16, rue Edmond-Robin - 55100 VERDUN



■ Au centre, André Tollard, 90 printemps.

## Distinction

### André Tollard à l'honneur

Même avec ses béquilles, il a tenu à monter sur l'estrade pour recevoir sa distinction. André Tollard a fêté ses 90 ans le 27 décembre dernier. Hier, lors de la cérémonie des vœux du maire aux associations sportives, son club, le cercle nautique verdunois a tenu à le mettre à l'honneur.

Quoi de plus normal vu son histoire. Il a commencé son parcours à 14 ans, en tant que barreur : cette année, il fête donc ses 76 ans de bons et loyaux services au sein du club verdunois. Pendant la seconde guerre, le CNV est détruit : c'est lui qui le remet sur pied en tant que dirigeant.

Il devient ensuite membre du comité directeur jusqu'en 1961 puis prend les rênes de secrétaire, pendant dix ans, puis de vice-président de 1973 à 1993. André ne se contente pas de diriger le club : il entraîne les rameurs,

répare les bateaux... C'est lui aussi qui a lancé l'aviron féminin, qui n'existait pas auparavant. « Il a barré le huit féminin qui fut champion de France en 1950 » souligne Yolande Crahay, la présidente du cercle nautique verdunois. Le 1er titre d'une longue série jusqu'à la fin des années soixante-dix. En 1963, il conduisit lui-même Renée Camu à Moscou, sélectionnée en skiff pour les championnats d'Europe. La fédération n'avait à l'époque pas assez d'argent pour financer le déplacement. Mais André parcourra alors les 3.000 km de Verdun à Moscou soit deux semaines de trajets aller-retour ! En plus, ils reviennent avec la médaille d'or... Des souvenirs bien ancrés dans la tête du nonagénaire, aujourd'hui devenu président d'honneur « d'un des plus prestigieux clubs d'aviron français. »

# L'enjeu du Grand Verdun

Avec la nouvelle loi sur les collectivités, une vaste réflexion va être menée sur l'intercommunalité en 2011. Débat passionné garanti à Verdun.

L'intercommunalité verdunoise est une aberration. Par sa taille et son périmètre. Tout le monde partage cette analyse. C'est lorsqu'il s'agit d'envisager la manière dont il faut la reconstruire que les avis divergent. La faute essentiellement aux querelles de personnes. Chacun voulant garder une once de pouvoir et surtout ne pas tomber sous la coupe du « grand méchant loup » incarné par Arsène Lux et Verdun. Pourtant, tous les acteurs politiques de l'agglomération vont devoir se mettre autour d'une table, sans doute celle du préfet, pour envisager ensemble l'avenir commun de leurs communes, qui leur survivront.

Cet impératif, dont certains se seraient bien passés, leur est dicté par le volet intercommunalité de la nouvelle loi sur les collectivités territoriales. Si l'objectif est fixé pour 2014, c'est dès maintenant que les discussions doivent être menées. En effet, le préfet doit présenter un nouveau schéma de l'intercommunalité avant la fin de l'année 2011 avec une ouverture des discussions en 2012-13.

Depuis des mois, cette perspective n'enchantait guère les élus mais ils y pensent, cherchant le moyen de faire contre



■ L'intercommunalité regroupera-t-elle à terme 51 communes ?

Photos Franck LALLEMAND

mauvaise fortune bon cœur en réunissant les éléments qui leur permettront de défendre au mieux leurs intérêts lors du grand débat. Celui-ci arrive à grands pas. Dans les coulisses, il a déjà débuté et les armes s'aiguisent. Certains cherchent à collecter un maximum d'informations financières, économiques et ethnographiques et échafaudent des cartes, des alliances.

#### 4 Codecom, 51 communes

Colette Desprez, le préfet de la Meuse, sait qu'elle avance en terrain miné. Sa détermination sera essentielle pour

mener à bien la réforme et le redécoupage. Son rôle d'arbitre sera primordial pour faire cohabiter les avis divergents et pour aller au-delà des querelles de personnes qui rythment la vie du Grand Verdun. Sans doute au lendemain des cantonales, elle va proposer un premier jet du nouveau schéma départemental de l'intercommunalité. D'ores et déjà, ses équipes plangent sur le dossier, notamment avec Pierre Burgain, le rapporteur du bureau restreint de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), même si cette

entité sera recomposée après les élections et selon les modalités de la nouvelle loi avec plus de poids aux Codecom. Le Conseil général aura du poids, tout comme l'association des maires. Mais davantage dans la coulisse.

L'idée de proposer un Grand Verdun au périmètre très élargi ferait son chemin. Les discussions promettent donc d'être animées, notamment autour de deux problématiques : la représentation et le poids des communes d'une part et la gouvernance d'autre part. Le projet tiendra aussi compte des critères de la loi

## Quelques critères

- Suppression des syndicats mixtes couvrant plusieurs Codecom.
- 5.000 habitants minimum
- Logique de développement durable
- Intégration financière et alignement vers la Codecom la plus intégrée.
- Respect des aires urbaines INSEE, ce qui signifie rassemblement entre autres de Verdun, Thierville et Belleville.

## Calendrier

- Le préfet doit présenter pour le 31 décembre 2011 un nouveau schéma départemental de l'intercommunalité.
- Discussions et arbitrages se poursuivront en 2012 et 2013 avec début des mises en place.
- Le nouveau schéma départemental est un objectif à atteindre en 2014.

comme celui qui impose quasiment dans le cadre de la cohérence urbaine, d'associer Belleville, Thierville et Verdun tout en atténuant les impacts de certaines données comme le fait que la cité de la Paix est de loin la plus importante en terme de population.

Ainsi les quatre Codecom (Verdun, Charny, Val de Meuse, Souilly-Voie Sacrée), soient 51 communes, qui aujourd'hui constituent l'agglomération de Verdun seraient invitées à se rapprocher afin de former un bassin de vie de près de 40.000 habitants. Cohérent et démocratique ?

Sébastien GEORGES

## Arsène Lux : « dépasser les querelles »

« JE M'INSCRIS dans la nouvelle loi sur les collectivités. Je défends l'intérêt général et donc l'intégration et la mutualisation des moyens. Cela a permis à la collectivité de multiplier par vingt ses dotations. On ne peut pas dire à l'État que l'on ne peut pas mener à bien ses projets si on ne prend pas tous les moyens

que l'État nous donne. J'ai écrit au préfet pour lui dire que ce n'est pas la réduction des périmètres qui doit être à l'ordre du jour mais leur expansion. En particulier pour Verdun et ses champs de bataille. Je suis ouvert à l'extension du périmètre et à toutes dispositions qui améliorent l'intercommunalité.

Aujourd'hui, la pertinence, c'est l'agglomération, le bassin de vie avec les communes qui gravitent de près ou de loin autour du passé historique de Verdun. D'autant plus avec les limites cantonales qui vont exploser. Je n'imagine pas que l'on puisse envisager et se prononcer pour la réduction de la Codecom de Verdun. L'intérêt général doit primer et pas l'intérêt des personnes. Plus on intègre de compétences, plus on a de dotations (DGF), moins on fait appel à l'impôt local et donc on défend le pouvoir

d'achat des habitants de la collectivité.

#### L'intégration, c'est moins d'impôts

Je n'adhérerais pas à un nouveau dispositif qui sanctionnerait une collectivité. Si l'aide globale est inférieure, je ne franchirai pas cette limite. Cela signifierait demander plus d'impôts. C'est inconcevable. Nous sommes en zone de revitalisation rurale, donc en zone défavorisée. Ce serait aberrant d'avoir un dispositif qui défavorise encore plus les habitants.

Ce débat doit dépasser les querelles de personnes. Chacun doit savoir qu'il est de passage. Moi le premier. Malgré ce que l'on dit sur mon bilan, sur mes mesures depuis 1995, j'ai été élu trois fois. Dans l'histoire, combien de maires de Verdun l'ont fait ? »

Recueillis par S.G.



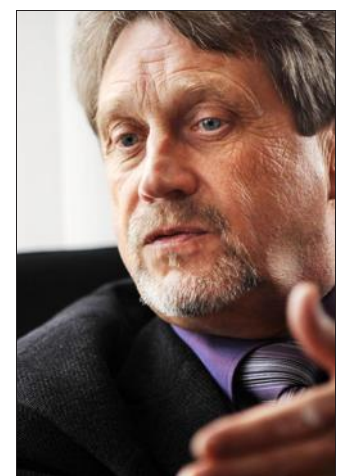
■ Arsène Lux, maire de Verdun. Photo F.L.

## Claude Antion : « partage des pouvoirs »

« JE CROIS que les conseillers territoriaux vont impacter sur la refonte de l'intercommunalité. Nous sommes tous d'accord pour dire que sur le secteur de Verdun, elle doit intégrer Thierville, Belleville et Verdun avec toutes les autres communes qui sont autour de la ville, je suis donc favorable à une intercommunalité importante, vaste. Mais en aucun cas, la nouvelle entité ne doit être calquée sur l'actuelle où nous n'avons pas droit à la parole. En aucun cas, Verdun ne peut être majoritaire. Toutes les communes doivent pouvoir peser sur les décisions. La direction de la collectivité intercommunale ne doit d'ailleurs pas forcément être exercée par le maire de la plus grande commune.

#### Acteur et pas spectateur

Le président ne peut pas non plus avoir les pleins pouvoirs mais il doit travailler avec des vice-présidents qui ont des vraies délégations. Donner des fonctions réelles aux vice-présidents, c'est un gage de démocratie et donc de confiance. Les délégations et l'intégration de compétences s'inscrivent dans cette vision. Oui pour les partager mais cela implique que chaque commune membre peut apporter des projets en sachant



■ Claude Antion, maire de Thierville. Photo F.L.

qu'ils seront améliorés. J'entends donner mon avis sur l'intercommunalité verdunoise, pouvoir défendre les intérêts de ma commune et faire valoir les préoccupations des Thiervillois qui se sont exprimées en 2010 par la volonté de quitter l'actuelle Codecom.

Nous avons une volonté d'être acteurs et pas seulement spectateurs. Le poids de la ville centre ne signifie pas qu'elle doit décider de tout et que seuls ses services ont le pouvoir de faire des choses. »

Recueillis par S.G.

## Yves Peltier : « dans la rue, s'il faut »

JE NE SUIS PAS contre les évolutions mais je juge que cette réforme est dangereuse pour les départements ruraux comme le nôtre. Toutefois, je prends acte de la réforme.

Chat échaudé craint l'eau froide. En 1999, j'avais repris la présidence du Sivom, l'ancienne structure avec une voix de majorité. Pendant 28 mois jusqu'en 2001 et la constitution des actuelles structures, cela a été très difficile de travailler avec Verdun et son maire. Aujourd'hui, je ne compte pas me laisser faire. Je ne suis pas élu pour brader mon territoire. Je l'ai dit au préfet, mon slogan est : regrouper pour progresser mais pas pour régresser. S'il le faut, je ferai des manifestations, je mobiliserai les Bellevillois et les habitants du canton. Je ferai aussi un référendum local même si je n'ai pas le droit. Je peux mettre 5.000 personnes dans la rue. Néanmoins, j'honorerai



■ Yves Peltier, maire de Belleville. Photo F.L.

toutes les réunions. J'attends les propositions de l'État. Une des clés de la réforme du Verdunois sera la représentativité dont bénéficiera chaque commune. Je ne veux pas que le maire de la plus importante commune soit assuré de prendre la présidence de la Codecom. Or, avec Arsène Lux, c'est la politique du bourg centre qui prime. Il

faut de la démocratie. Aucune collectivité ne doit avoir la majorité des voix. Il faut même un écart important pour assurer la représentativité. L'autre point sera la délégation de compétences.

#### Intégration progressive

La loi dit qu'il faut se rapprocher de la plus intégrée. La Codecom de Charny l'est moins que celle de Verdun. Pourquoi aller vers la plus intégrée tout de suite ? Un compromis me semble nécessaire tout comme la mise en place d'un échancier le temps de roder la nouvelle intercommunalité.

Toutefois, je pose la question : y a-t-il une obligation pour un secteur comme le nôtre d'aller avec Verdun ? Je réponds non. Tout ce qui ne sera pas consensuel sera un dictat. Je ne veux pas quitter une Codecom, où il y a de la démocratie et qui fonctionne, pour une autre. »

Recueillis par S.G.

## Julien Didry : « discutons ! »

« AVANT D'Y être invités par l'état, ne serait-il pas judicieux que les acteurs locaux se mettent autour d'une table en dépassant les divergences personnelles ? Certes, il y a du chemin à faire pour trouver un terrain d'entente sur la gouvernance ou les compétences

transférées, mais c'est un sujet suffisamment engageant pour qu'il ne soit l'otage de conflits stériles. Alors, avant de parler de tout rapprochement ou de fusion, réfléchissons tous ensemble à ce qui est possible, tolérable ou au contraire inacceptable. Qui ne tente rien... »

**EXPERT / SAISON 2**  
**SOLDES 2011**  
**LES EXPERTS FLINGUENT LES PRIX**  
**SOLDES de OUF !**  
**ATTENTION DERNIÈRE SEMAINE !**  
**DU 3 AU 31 JANVIER 2011**  
expert

## Infos pratiques

L'Est Républicain : 65, rue Mazel, 55100 Verdun.

Rédaction : tél. 03.29.86.12.49 ; fax 03.29.88.38.20 ; lerredacver@estrepubicain.fr

Publicité : tél. 03.29.88.38.12 ; fax 03.29.88.38.21 ; lerpublicitever@estrepubicain.fr

Office du tourisme : pavillon Japiot, avenue Général-Mangin.

tél. 03.29.84.55.55, de 10 h à 12 h 30.

Dragées Braquier : visite gratuite de l'usine et de son magasin de confiserie, 50, rue du Fort-de-Vaux, à 10 h et à 15 h.

Centre mondial de la Paix : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Aquadrome : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Déchetteries : La Grimoire et celle de Thierville de 9 h à 12 h.



## Pharmacie

Pour les urgences 32-37 (ou commissariat-gendarmerie avec ordonnance uniquement).

## Médecin

Pour tout le département, numéro unique : 0820.33.20.20.

## Permanences

Besoin d'en parler : un service à votre écoute 24h/24, pour toute situation de mal-être, 08.10.73.07.32. Croix-Bleue : permanence au 03.29.80.97.24 ou 03.29.85.61.20.

## L'Est Républicain ouvre le débat

L'intercommunalité du Verdunois est un sujet majeur de 2011. Réagissez et donnez-nous votre avis sur [lerredacverdun@estrepubicain.fr](mailto:lerredacverdun@estrepubicain.fr) et [www.estrepubicain.fr](http://www.estrepubicain.fr)